

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/07/17-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 17 juillet 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

***Vu** le code de l'éducation, et notamment ses articles L 123-6, L 841-1 et L 841-2,
Vu le décret n°70-1269 du 23 décembre 1970 relatif à l'organisation des activités physiques, sportives et de plein air dans l'enseignement supérieur modifié,
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011, et notamment son article 9,
Vu les statuts du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives approuvés par le conseil d'administration en séance du 27 mars 2012,
Vu la délibération du conseil des sports en date du 24 mai 2012 portant approbation de la désignation de M. Jean-Dominique VISIOLI en tant que Directeur du SUAPS,*

DÉCIDE :

**OBJET : Désignation du Directeur du Service Universitaire
des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)**

Le conseil d'administration approuve la désignation de M. Jean-Dominique VISIOLI en tant que Directeur du SUAPS.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 17 juillet 2012


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

